

Participation électorale

L'intérêt pour la politique est un facteur important de cohésion sociale. Un enjeu essentiel pour les responsables publics consiste à mobiliser les citoyens de manière à ce qu'ils participent activement à la vie politique de la société.

Les taux de participation électorale varient considérablement d'un pays à l'autre dans l'OCDE. Un taux de participation électorale élevé est synonyme d'un fort degré d'implication dans le système politique d'un pays. Les taux de participation aux élections législatives sont supérieurs à 80 % en Belgique, au Danemark, en Turquie et en Suède, mais inférieurs à 50 % au Chili, au Luxembourg et en Suisse (graphique 8.10). Un faible taux de participation électorale est signe d'une mobilisation restreinte des électeurs inscrits, mais aussi d'un taux d'inscription insuffisant des électeurs potentiels. **La participation électorale est en repli depuis trente ans dans la plupart des pays de l'OCDE.** Entre le début des années 90 et la fin des années 2010, le taux de participation aux élections législatives est passé de 75 % à 65 % en moyenne dans l'OCDE.

Un jeune sur quatre dit ne pas s'intéresser du tout à la politique dans l'OCDE, contre une personne sur cinq toutes tranches d'âges confondues (graphique 8.11). Ce désintérêt chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans atteint son plus haut niveau en Hongrie, en Lituanie et en République tchèque, où ils sont 50 % ou plus à se dire totalement indifférents à la politique, alors que ce taux est inférieur à 10 % dans les pays nordiques et en Allemagne. Le Chili, l'Italie et le Mexique affichent les plus hauts niveaux de désintérêt pour la politique parmi la population totale, le Japon enregistrant en revanche, avec les pays nordiques et l'Allemagne, l'un des plus bas.

Trois quarts des immigrés naturalisés ont participé aux dernières élections nationales (graphique 8.12). Cette moyenne pour l'OCDE est légèrement inférieure à celle des personnes nées dans le pays (74 % et 80 % respectivement). Même quand l'âge et le niveau d'instruction sont pris en considération, l'écart de participation demeure constant. La participation électorale des immigrés est inférieure à celle des personnes nées dans le pays dans la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception de l'Estonie, de la Hongrie, d'Israël, de la Lituanie et de la Pologne.

En termes absolus, la participation électorale des immigrés enregistre ses taux les plus élevés (aux alentours de 90 %) au Danemark et en Belgique (deux pays où le vote est obligatoire pour tous les citoyens), et les plus faibles en République tchèque, en Suisse et en Irlande (légèrement inférieurs à 60 %). Le classement concernant la participation des personnes nées dans le pays est assez similaire. Les écarts les plus prononcés, compris entre 12 et 20 points, sont observés dans les pays nordiques, en Europe du Sud, en Irlande, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.

Définition et mesure

Dans tous les pays, la participation aux élections législatives est une mesure de l'implication des citoyens dans la société. L'indicateur retenu ici pour mesurer la participation des individus au processus électoral est le « taux de participation de la population en âge de voter », qui correspond au nombre d'individus ayant voté par rapport à la population en âge de voter – d'après les registres administratifs nationaux. La population en âge de voter n'est qu'une estimation, car il est difficile de recenser exactement les personnes en âge de voter qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, quelle qu'en soit la raison.

Définition et mesure (suite)

Différents facteurs peuvent influencer sur les comparaisons internationales des données relatives à la participation électorale, notamment l'âge de la majorité électorale, le système d'enregistrement des inscriptions (automatique ou nécessitant des démarches de la part de l'électeur potentiel) et le caractère obligatoire ou non du vote. Dans la plupart des pays de l'OCDE et des pays européens, la majorité électorale pour participer aux élections nationales est fixée à 18 ans, mais les jeunes peuvent voter dès l'âge de 16 ans en Autriche et au Brésil et à partir de 17 ans en Grèce et en Indonésie.

Les catégories d'élections diffèrent d'un pays à l'autre, selon l'organisation de leurs institutions et des niveaux de compétences territoriales. Il convient de noter que, dans certains pays, la participation aux élections présidentielles et régionales peut être supérieure à la participation aux élections législatives, peut-être parce que la constitution confère aux représentants élus lors de ces élections un rôle plus déterminant dans la gestion du pays. Les données relatives au taux de participation électorale sont issues de la base de données internationale créée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

Les données sur l'intérêt pour la politique sont tirées de l'Enquête sociale européenne (ESS-2016) et de la *World Values Survey*, vague 6 : 2010-2014 (WVS). Les deux enquêtes posaient la question suivante : « Quel est votre intérêt pour la politique ? » et les répondants devaient choisir entre : « très intéressé », « assez intéressé », « peu intéressé » et « pas intéressé du tout ». Les données se rapportent au taux de personnes déclarant ne pas être intéressées du tout par la politique.

Les données relatives à la participation aux dernières élections autodéclarées de la population née à l'étranger et de la population née dans le pays (graphique 8.12) se fondent sur des données d'enquête (comme l'Enquête sociale européenne, la *Global Social Survey*, ou la *Current Population Survey*) et diffèrent donc des données de l'IDEA présentées au graphique 8.10.

Pour en savoir plus

OCDE/UE (2018), *Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrés*, Éditions OCDE, Paris/UE, Bruxelles, <https://doi.org/10.1787/9789264309234-fr>.

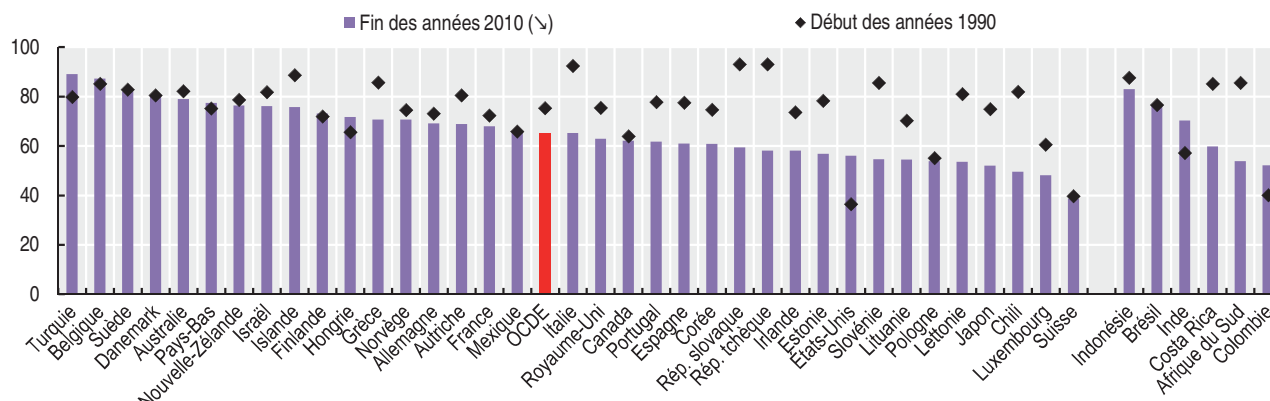
Notes des graphiques

Graphique 8.10 : Les statistiques relatives à la participation de la population en âge de voter (PAV) sont calculées en divisant le nombre total de votes exprimés par la PAV estimée. La PAV comprend tous les citoyens en âge légal de voter. Les données portent sur les élections législatives, sauf celles de la France, du Mexique et de la Pologne, où les élections présidentielles ont été prises en compte en raison du plus fort taux de participation. Pour de plus amples informations sur les dates des élections, voir [statlinks](#).

Graphique 8.11 : Les données sur le Canada, la Grèce, la Lettonie et le Luxembourg ne sont pas disponibles.

8.10. La participation électorale recule dans la plupart des pays de l'OCDE

Taux de participation aux dernières élections législatives, début des années 90 et fin des années 2010, pourcentage de la population en âge de voter

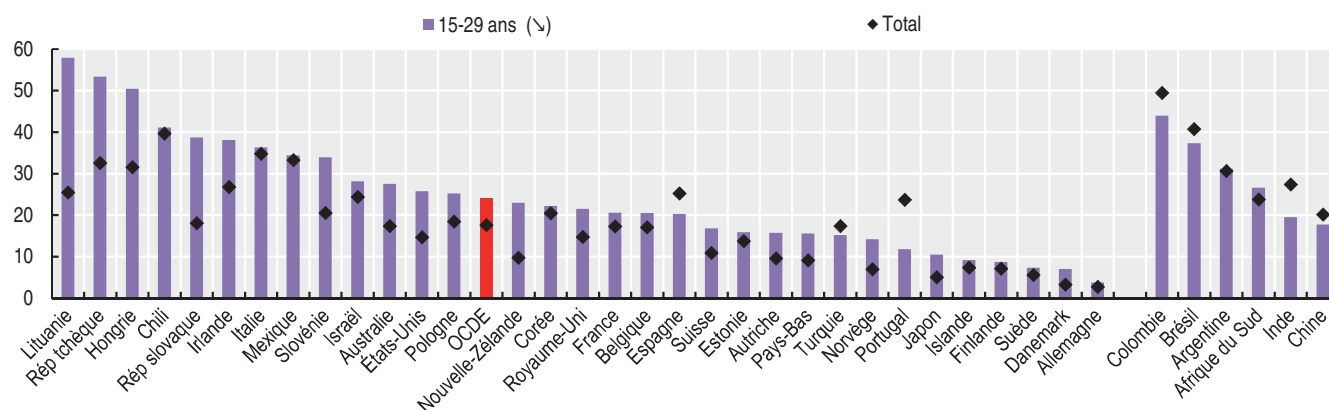


Source : Base de données sur le taux de participation électorale de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), www.idea.int.

StatLink <http://doi.org/10.1787/888933939769>

8.11. Un jeune sur quatre dans l'OCDE n'est pas du tout intéressé par la politique

Pourcentage de personnes déclarant n'avoir aucun intérêt pour la politique, par tranche d'âge, 2016 ou dernière année disponible

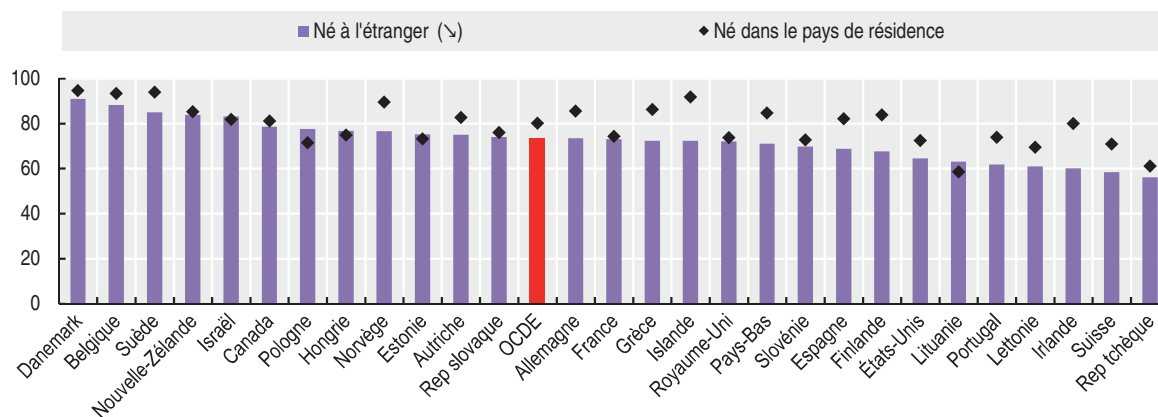


Source : Enquête sociale européenne ESS8-2016, ESS7-2014 et vague 6 de la World Values Survey : 2010-14.

StatLink <http://doi.org/10.1787/888933939788>

8.12. Le taux de participation électorale de la population née à l'étranger est légèrement inférieur

Participation autodéclarée aux dernières élections, en pourcentage de la population possédant la nationalité du pays d'accueil âgée de plus de 18 ans, 2008-16



Source : OCDE/UE (2018), « Engagement civique et indicateurs sociaux des immigrants », Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrants, Éditions OCDE, Paris/UE, Bruxelles, <https://doi.org/10.1787/9789264309234-fr>.

StatLink <http://doi.org/10.1787/888933939807>



Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Participation électorale », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b2d953b7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.